

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Intéressés par une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 65 et 67, chemin Frazer

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée Sandra Martineau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, que :

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 177-01 et tel qu'indiqué dans la grille de spécification, pour la propriété ci-haut mentionnée, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 13 mai 2025 à compter de 19h30, à la salle communautaire de Breckenridge, au 1491, route 148 à Pontiac.

La demande de dérogation mineure vise à réduire la superficie du lot à 4377,5 m² au lieu de 5000 m² suite à la fusion des lots situés au 65 et 67, chemin Frazer.

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

DONNÉ À PONTIAC, ce 28^e jour du mois d'avril de l'année deux-mille-vingt-cinq.




Sandra Martineau
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandra Martineau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie sur notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 28^e jour d'avril deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour d'avril en l'an deux mille vingt-cinq.



Sandra Martineau
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière